

MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

DIRECTION DE CABINET

CENTRE DES OPERATIONS D'URGENCE
DE SANTE PUBLIQUE

N° 24/MSR/DIRCAB/COUSP



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité - Dignité - Travail

DECLARATION A LA NATION DU MINISTRE CHARGE DE LA SANTE ET DE LA
POPULATION

A PROPOS

DE LA SITUATION D'UNE EPIDEMIE DE LA VARIOLE DU SINGE DANS LE DISTRICT
SANITAIRE DE BANGUI 2, REGION SANITAIRE N°7

EN

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Juillet 2024

- **Centrafricaines, Centrafricains ;**
- **Chers résidents de la ville de Bangui et ses environs**

Le 17 juillet 2024, le Ministère de la Santé et de la Population a été alerté par le Laboratoire de l'Institut Pasteur de Bangui sur des cas confirmés de Monkey pox (Mpox) détectés sur des échantillons de prélèvements provenant des patients du district Sanitaire de Bangui 2 dans la Région Sanitaire N°7. Cette situation a été observée sur 9 prélèvements pour un total de 19 patients présentant des boutons sur le corps.

- **Centrafricaines, Centrafricains ;**
- **Chers compatriotes**

La variole du singe est une maladie transmise de l'animal à l'homme principalement à travers les rongeurs ou les singes malades. La transmission interhumaine est également possible par contact direct avec des liquides corporels d'une personne malade à une personne saine. Elle se manifeste le plus souvent par des fièvres accompagnées de boutons sur le corps.

En effet, depuis le début de l'année 2024, 28 cas confirmés avec 0 décès ont été enregistrés dans 6 régions sanitaires (RS1, RS2, RS4, RS5, RS6 et RS7)

L'épidémie de Monkeypox sévit actuellement dans plusieurs pays : aux USA, RDC, Nigéria, Cameroun, Congo Brazza et le Tchad

Face à cette situation, le Ministère de la Santé et de la Population en collaboration avec les autres départements ministériels impliqués dans le « One Health » et ses partenaires techniques et financiers, ont entrepris des mesures afin de circonscrire et maîtriser la propagation de l'épidémie en RCA. Notamment :

- La Recherche active des cas et des contacts dans la communauté
- La prise en charge gratuite des cas confirmés
- La Sensibilisation de la communauté sur les mesures de prévention et le référencement des cas
- Le Renforcement de la surveillance épidémiologique

Le Ministère de la Santé et de la Population recommande à toutes personnes présentant une fièvre suivit d'apparition de boutons sur tout le corps de se rendre immédiatement à la formation sanitaire la plus proche.

Il demande à toute la population vivant sur le territoire national le respect des précautions standards d'hygiène telles que :

- **se laver régulièrement les mains avec de l'eau propre coulante et du savon surtout après :**
 - avoir manipulé un animal (écureuil, Rat, Singe malade, ...)
 - avoir pris soin d'une personne présentant les symptômes de la variole du singe

- éviter le contact avec les fluides corporels des personnes malades y compris les rapports sexuels non protégés
- éviter le contact avec les animaux sauvages malades ou trouver morts ;

Le Ministère de la Santé et de la Population rappelle aux personnels soignants

- Le port systématique des équipements de protection individuelle
- De faire un prélèvement et acheminer à l'institut Pasteur de Bangui pour la confirmation
- De transférer les patients vers le centre de prise en charge
- De réserver un bon accueil aux personnes qui utilisent vos services ;
- Mobiliser la communauté à la recherche des cas supplémentaires ;
- Faire la notification régulière des cas au Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique (COUSP);
- Sensibiliser la communauté sur les modes de transmission et de prévention.

Chers compatriotes

Le Gouvernement que dirige Félix MOLOUA, Premier Ministre Chef du Gouvernement sous la très haute impulsion de son Excellence Pr Faustin Archange TOUADERA, Président de la République, Chef de l'État qui accorde une attention particulière à la santé de la Population, est mobilisé pour riposter promptement et efficacement contre cette épidémie.

Le Ministère de la Santé et de la population continuera à prendre toutes les dispositions utiles pour contrôler rapidement cette nouvelle épidémie de la Variole du Singe.

Pour tout besoin d'information, veuillez appeler le numéro vert 1212 gratuit, 24h sur 24.

De plus amples informations vous seront communiquées au fur et à mesure de l'avancée de la situation sur le terrain.

Je vous remercie

Le Ministre chargé de la Santé et de la Population



(Handwritten signature of Dr Pierre SOMSE)
 Dr Pierre SOMSE